

Le protocole sanitaire en vigueur au lycée André CAMPA à partir du 2 septembre 2021 sera de niveau 2

— ASSURER UNE RENTRÉE SEREINE ET ACCUEILLIR LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE À LA TERMINALE DÈS LE 2 SEPTEMBRE

Les élèves, vaccinés ou non, sont accueillis dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette doctrine d'accueil peut toutefois être adaptée en fonction de la circulation du virus et tenir compte de la gravité de la situation sanitaire de certains territoires conformément au protocole prévu pour l'année scolaire 2021-2022.

L'objectif est qu'à la rentrée, le plus grand nombre d'élèves soit accueilli dans les écoles, les collèges et les lycées sur l'ensemble du temps scolaire, pour un enseignement en présentiel.

La communauté éducative s'est mobilisée pour :

- assurer l'enseignement en présentiel pour la réussite et le bien-être des élèves
- limiter les fermetures de classe
- faire de l'enseignement hybride, combinant enseignement en présentiel et à distance, une solution de dernier recours
- limiter au maximum la circulation du virus en milieu scolaire
- inciter à la vaccination des 12 ans et plus

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rentrée scolaire 2021

Ce qui est prévu pour protéger les élèves et les adultes et assurer l'éducation de tous

- **Vaccinés ou non**, les élèves sont accueillis dans les écoles, collèges et lycées.
- Un protocole sanitaire est mis en place avec **4 niveaux de protection** selon le niveau de circulation du virus. La rentrée se fait au **niveau 2** du protocole, sauf dans certains territoires d'outre-mer où celle-ci a été reportée (niveau renforcé).



Appliquer les gestes barrières

- port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès l'école élémentaire ;
- lavage des mains ;
- limitation du brassage par niveau ;
- distanciation physique ;
- aération des locaux ;
- désinfection régulière.



Stopper les chaînes de contamination

Écoles

La classe est fermée **dès le 1^{er} cas** pendant 7 jours et les apprentissages se poursuivent à distance.

Collèges et lycées

- **Par mesure de protection**, les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance.
- Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète ou ayant contracté la Covid depuis moins de deux mois poursuivent les cours en présentiel.



Pour faciliter la vaccination des adolescents, des séances de vaccination sont prévues, avec votre autorisation si votre enfant a moins de 16 ans, dès la rentrée dans les établissements ou à proximité, renseignez-vous auprès de votre établissement.



Se tester

Pour bien se prémunir à l'école, des campagnes de **tests salivaires** sont organisées régulièrement pour les élèves de l'école primaire.

Donner votre autorisation à ces tests, gratuits, rapides et indolores, c'est contribuer à la bonne protection des élèves et des personnels de l'école.

Des autotests sont aussi proposés à vos enfants dans les collèges et lycées, lors de campagnes de dépistages ciblés.



Bien aérer

Une aération régulière des locaux est assurée. Les écoles, les collèges et les lycées peuvent s'équiper de **capteurs de CO₂** pour déterminer la fréquence et la durée d'aération la plus pertinente.



Assurer la continuité pédagogique

Dans le cas où votre enfant doit rester à la maison en raison des circonstances sanitaires, il poursuit son apprentissage à distance.

Pour les **cours en classes virtuelles**, son professeur lui communique une URL pour se connecter, sans avoir besoin de se créer un compte. Votre enfant poursuit ainsi sa progression.



Se remettre **au sport**

Cette année, plus que jamais, pour être en forme, on bouge et on fait du sport à l'école, au collège et au lycée, sans masque à l'extérieur, et dans le respect des recommandations sanitaires à l'intérieur.

Retrouver **les sorties scolaires**

Les sorties scolaires reprennent, sans Pass sanitaire dans les lieux qui réservent des créneaux aux publics scolaires (piscines, bibliothèques, lieux culturels, etc.).



Ensemble, soyons mobilisés pour réussir cette année scolaire et reprendre une vie normale à l'école.

Retrouvez les 4 niveaux du protocole

www.education.gouv.fr